



Syndicat des Enseignants – UNSA Académique de Grenoble

Grenoble, le 15 février 2014

A Monsieur le Recteur de l'académie de Grenoble

Objet : Mouvement départemental des enseignants du premier degré.

Monsieur le Recteur,

Le **SE-UNSA** a porté la proposition d'utilisation d'une saisie informatique des vœux pour la phase d'ajustements pour les cinq départements de notre académie.

Ce dispositif a été utilisé dans un passé récent dans certains départements (74,...) et a donné satisfaction sur le plan de la transparence des affectations.

Dans le cadre d'un dialogue social renouvelé, plus attentif aux personnels, le **SE-UNSA** vous demande donc de bien vouloir instaurer cette seconde saisie des vœux dans le cadre d'une meilleure affectation de nos collègues.

D'autre part, le **SE-UNSA** souhaite que les IA-DASEN ne diffusent pas le projet de mouvement dans la boîte I-Prof des collègues avant la tenue de la CAPD, comme l'a précisé la DGRH sur la note de service mobilité des personnels.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos présentes requêtes je vous prie, Monsieur le Recteur, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Pour la section académique du Syndicat des Enseignants–UNSA,

Marc DURIEUX - Secrétaire académique